



Tél: +226 25 35 59 82, Site web: [www.reseaumarpbf.org](http://www.reseaumarpbf.org)  
Cel: +226 70 14 46 62, Courriel: [contact@reseaumarpbf.org](mailto:contact@reseaumarpbf.org)

## RAPPORT ANNUEL 2018

---

*Avril 2019*

**SOMMAIRE**

SIGLES ET ABREVIATIONS .....	2
INTRODUCTION.....	4
1. BILAN DES ACTIVITES INSTITUTIONNELLES.....	6
1.1 FONCTIONNEMENT DES INSTANCES STATUTAIRES DU RESEAU MARP-BURKINA .....	6
1.2 RELATION PUBLIQUE ET RENFORCEMENT DU PARTENARIAT .....	6
2. BILAN DES ACTIVITES DES PROJETS ET PROGRAMMES MIS EN ŒUVRE .....	9
2.1 INTERVENTION DANS LE DOMAINE DE LA SECURITE ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE.....	9
2.2 INTERVENTION DANS LE DOMAINE DU RENFORCEMENT DE LA RESILIENCE COMMUNAUTAIRE, GESTION DES RISQUES DE CATASTROPHES ET REPOSE HUMANITAIRE.....	12
3. ACTIVITES DIVERSES .....	36
3.1 PARTICIPATION A LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET FARENE.....	36
3.2 PARTICIPATION A LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET PROLI-FANS .....	36
4. DIFFICULTES, DEFIS ET PERSPECTIVES 2018.....	37
4.1 DIFFICULTES.....	37
4.2 DEFIS .....	38
4.3 PERSPECTIVES 2018.....	39
CONCLUSION .....	39

**SIGLES ET ABREVIATIONS**

**AG** : Assemblée Générale

**AGV** : Assemblées Générales Villageoises

**ANAM** : Agence nationale de la météorologie

**CEAS** : Centre Écologique Albert Schweitzer

**CBI** : Coris Bank International

**CONASUR** : Conseil national de secours d'urgence et de réhabilitation

**CSARC** : Comité de suivi d'alerte et de réponse aux catastrophes

**CVD** : Comité villageois de développement

**DPAAH** : Direction Provinciale de l'Agriculture et des Aménagements Hydrauliques

**DP** : Directeurs provinciaux

**DPI** : Diagnostics Participatifs des Innovations

**EUTF** : Fond Fiduciaire d'Urgence de l'Union Européenne

**FED** : Femmes et Energies Durables

**GBCRC** : Gestion à base communautaire des risques de catastrophes

**GNDR** : Global network for disaster reduction

**GPS** : **Global** Position système

**HAP** : Humanitarian Accountability Partnership

**IEC** : Information éducation communication

**JVE** : Jeune Volontaire pour l'Environnement

**LVS** : La voix du Soum

**PCD** : Plans Communaux de Développement

**PMEL**: Planification, Monitoring, Evaluation and Assessment learning

**PPRC-ST** : Prévention, Préparation et Réponse aux Catastrophes naturelles dans le Soum et la Tapoa

**PROFEIS** : Promotion des innovations paysannes au Burkina Faso

**PTBA** : Plan de travail et de budget annuel

**R-MARP** : Réseau pour la Promotion des Méthodes, Approches et Recherches Participatives

**RNA** : Régénération Naturelle Assistée

**RRC** : Réduction des risques de catastrophes

**SAPIC** : **Système d'alerte précoce information communication**

**SAP** : Système d'Alerte Précoce

**SPONG** : Secrétariat permanent des ONG

**STD** : Services Techniques Déconcentrés de l'Etat.

**UGF-CDN** : Union des groupements féminins Ce Dwané nyée

**UTL** : Unité de Transformation Laitière

**VFL** : Vues de la Ligne de Front

**WLSEE** : Women

Commenté [SI1]: ????????

## INTRODUCTION

Le Réseau MARP-Burkina est une association à but non lucratif, assurant la promotion des approches participatives dans le développement au Burkina Faso. Il s'est donné pour mission de « **promouvoir la participation et assurer son intégration qualitative dans les actions de développement** ». Sa vision est intitulée comme suit : « **une communauté bâtit son mieux être par la participation de tous ses membres** ». Fort de sa mission et de sa vision, le Réseau

MARP s'est employé depuis sa création, à renforcer les capacités des acteurs du développement sur les approches participatives et à initier des actions et projets participatifs de développement.

C'est dans cette perspective que la Coordination du Réseau MARP-Burkina en synergie avec le bureau exécutif élabore et met en œuvre chaque année, un programme d'activités qui prend en compte l'ensemble des actions menées par l'ONG.

Le présent rapport annuel fait le bilan de la mise en œuvre du programme d'actions 2018 et se veut une synthèse des principales activités menées tout au long de l'année.

Il est structuré en trois (03) parties essentielles : la première partie présente le bilan des activités institutionnelles en lien avec le fonctionnement des instances statutaires du Réseau MARP-Burkina et la collaboration avec les partenaires techniques et financiers ; la seconde fait le bilan des activités des projets et programmes mis en œuvre et la troisième partie fait mention des difficultés, des défis et des perspectives pour l'année 2019.

## 1. BILAN DES ACTIVITES INSTITUTIONNELLES

### 1.1 FONCTIONNEMENT DES INSTANCES STATUTAIRES DU RESEAU MARP-BURKINA

Au niveau institutionnel l'année a été marquée par la tenue de l'Assemblée Générale ordinaire (AGO) et la tenue de trois rencontres du Bureau Exécutif.

### 1.2 RELATION PUBLIQUE ET RENFORCEMENT DU PARTENARIAT

#### 1.2.1. Participation aux ateliers des partenaires au niveau national

##### a) *Participation à un atelier de Présentation de bilan du projet SAP-IC à Dédougou en partenariat avec le CONASUR*



Dans le cadre du partenariat avec le CONASUR, le Réseau MARP-Burkina a participé à un atelier de renforcement de capacités sur l'information climatique et des Systèmes d'alerte précoce en Afrique pour le développement de la résilience et l'adaptation au changement climatique au Burkina Faso (SAP-IC). L'atelier s'est tenu du 15 au 18 Octobre 2018 à Dédougou.

L'objectif général de cette formation est de renforcer les capacités des groupes de travail pluridisciplinaires sur les dispositifs de gestion de l'information climatique et de ses effets.

De manière spécifique, les participants devraient à la fin de l'atelier, être capables de :

- comprendre les bulletins d'alertes et les conseils agrométéorologiques prodigués par l'ANAM ;
- décrire les systèmes d'informations en rapport avec la sécurité alimentaire (SAP/MAAH et SIM céréales) et les risques liés à l'eau ;
- décrire le processus d'évaluation rapide des dégâts et des besoins en cas de catastrophes au Burkina Faso ;
- décrire quelques techniques rédactionnelles d'un bulletin mensuel sur la situation alimentaire, socio-économique et nutritionnelle.

Cette formation s'est tenue dans le cadre de la mise en œuvre du projet SAP/IC, qui tirait vers sa fin. Au cours de l'atelier, les participants ont bénéficié du bilan de mise en œuvre du SAP/IC et des notions sur le partage d'informations climatiques.

**Le Réseau MARP-Burkina, en participant audit atelier, a partagé avec les acteurs étatiques son expérience et ses cas de succès en matière d'accompagnement du monde paysan et de diffusion de l'information climatique.**

### 1.2.2. Participation aux ateliers des partenaires au niveau international

#### a) Participation à un atelier de lancement du projet Vues de la ligne du Front à Kigali

Du 28 au 31 Octobre 2018, le Réseau MARP Burkina, structure coordonnatrice du projet VFL 2019 au Burkina Faso, a pris part à Kigali à un atelier de lancement des activités du projet. Au cours de cet atelier, les modules présentés ont porté sur :

- L'historique du GNDR et des études VFL antérieures
- Le processus de mise en œuvre du projet : les contraintes, exigences et les défis
- Les outils de collecte de données de même que la stratégie de mise en œuvre sur le terrain.
- Les principes du GNDR dans la mise en œuvre de ses activités sur le terrain.

**A l'issue de cet atelier, le Réseau doit poursuivre le processus de mise en œuvre du projet VFL 2019 sur le terrain par le recrutement et la formation d'organisations partenaires pour la mise en œuvre du projet qui couvre la période de 2018 à 2020. Le projet est financé par l'Union Européenne à travers le Réseau mondial pour la réduction des risques de catastrophes (GNDR).**

#### b) Participation à un atelier de validation des études de cas sur l'approche « gestion à base communautaire des risques de catastrophes » à Sally/Dakar



Dans le cadre de la mise en œuvre du projet « Gestion à base communautaire des risques de catastrophes (GBCRC), le Réseau MARP-Burkina a participé à un atelier de validation des études de cas à Sally/Dakar. L'atelier avait pour objectif de présenter et valider les études de cas retenues en matière de gestion à base communautaire des risques de catastrophes. Au total, les

participants de 30 Pays d'Afrique ont pris part à cet atelier. Au cours des travaux, chaque structure a fait un résumé de son étude de cas suivi de séances question réponse et partage de connaissances. En plus, le processus de sélection de même que les critères de sélection des études de cas ont été présentés aux participants.

**A l'issue de l'atelier, chaque participant est retourné dans son Pays avec le sentiment d'avoir acquis de nouvelles connaissances et approches avec les participants des autres Pays. Le Réseau MARP-Burkina ayant conduit la délégation du Burkina Faso a tiré une grande satisfaction de cette rencontre car la validation des études de cas du Burkina lui a permis de disposer de partenaires d'une bonne qualité avec qui il devrait poursuivre les activités sur le terrain. Le projet de gestion à base communautaire des risques de catastrophes est financé par USAID en partenariat avec le Réseau mondial pour la réduction des risques de catastrophes (GNDR), pour une durée de 4 ans (2017-2020).**

*c) Participation à une visite d'échange inter Pays au Niger*

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet « Gestion à base communautaire des risques de catastrophes (GBCRC), le Réseau MARP-Burkina a participé à une visite d'échange dans la région de Tilabery/Niger. Cette visite était organisée par l'ONG « Jeune Volontaire pour l'Environnement, JVE) auprès de la communauté de Bonffery. Le Réseau MARP a facilité la participation de cinq (05) autres ONG du Burkina dont les études de cas ont été retenues. Au cours de cette visite, les participants ont pu visiter des réalisations en matière de protection d'environnement, de réduction des risques de catastrophes, mais aussi des initiatives communautaires qui sont érigées en bon exemple à suivre. Des échanges ont eu lieu avec plusieurs catégories d'acteurs afin de partager les connaissances et expériences en matière de gestion à base communautaire des risques de catastrophes. L'initiative a été beaucoup appréciée par les participants qui ont attesté avoir appris beaucoup. Par la suite, le Réseau MARP Burkina doit également organiser la même activité au Burkina Faso.



## 2. BILAN DES ACTIVITES DES PROJETS ET PROGRAMMES MIS EN ŒUVRE

### 2.1. INTERVENTION DANS LE DOMAINE DE LA SECURITE ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE

Le Réseau MARP-Burkina est membre d'un consortium d'acteurs au niveau national<sup>1</sup> pour la mise en œuvre d'un projet dénommé « **les communautés reverdisent le Sahel** ». Le projet couvre trois (3) pays dont le Burkina Faso, le Niger et le Sénégal. Il ambitionne d'intervenir dans 7 à 8 communes au Niger, 4 à 6 communes au Burkina Faso, et autant au Sénégal pour la période 2018 – 2028. Il se décompose en 3 axes que sont :

- ◆ **Axe 1 : Reverdissement** ; une superficie totale de 200.000 ha répartie sur les trois pays est régénérée par des actions paysannes de reverdissement (farmer-led greening) menées par et pour les communes, dans les trois pays d'intervention ;
- ◆ **Axe 2 : Plaidoyer** ; des lois, des politiques publiques et des programmes de soutien dans les trois pays incluent et soutiennent les actions paysannes de reverdissement ;
- ◆ **Axe 3 : Renforcement des filières** ; les paysans qui réalisent le reverdissement, sont organisés et ont accès au marché pour écouler avec une valeur ajoutée, les produits issus des actions de reverdissement.

Le projet est financé par DOB Ecologie, par l'intermédiaire de Both ENDS. La coordination au Burkina Faso est assurée par le Secrétariat permanent des ONG (SPONG). En février 2018, une feuille de route avait été élaborée (février à juillet), afin de servir de guide pour la mise en œuvre des activités de la phase de démarrage de six mois. A l'issue de cette période, une autre feuille de route de trois (03) mois a été élaborée afin de servir de boussole pour l'exécution des activités de septembre à décembre 2018.

Au cours de l'année 2018, les principales activités conduites sont :

#### ✚ **Organisation d'une mission d'échanges et de collecte d'informations avec les services techniques de l'agriculture et de l'environnement**

Cette sortie a permis de rencontrer les directeurs provinciaux de l'Agriculture et des aménagements hydrauliques et de l'Environnement, de l'économie verte et des changements climatiques et celui des Ressources Animales et Halieutiques dans les provinces du Yatenga et du Zoundoma. Les échanges se sont poursuivis avec les services techniques et ont abouti à l'identification et à la validation des villages d'intervention pour la mise en œuvre du projet « reverdir le sahel ».

<sup>1</sup> (1) l'Association Songui Manégré/ Aide au Développement Endogène (ASMADE) ; (2) le Mouvement Ecologique du Burkina (MEB) ; (3) Tiipaalgá ; (4) l'Association pour la Protection de l'Environnement et le Développement Rural (APEDR) ; (5) le Réseau MARP Burkina ; (6) l'Institut de l'Environnement et de Recherches Agricoles (INERA) et (7) le Secrétariat permanent des ONG (SPONG) ;

#### ✚ **Collecte de données GPS en vue d'une géolocalisation des sites d'intervention**

En vue de faciliter la géolocalisation des sites d'intervention du projet, une opération de levée de coordonnées GPS a été effectuée dans 32 villages potentiels d'intervention du Réseau MARP-Burkina

#### ✚ **Collecte de données pour la réalisation d'un inventaire des ligneux en vue de l'établissement d'une situation de référence des zones d'intervention**

En vue de l'établissement d'une situation de référence de la zone d'intervention, une collecte de données de base a été réalisée dans 36 villages du Yatenga et du Zondoma, sur la base d'une fiche proposée par l'INERA et validée par l'ensemble des membres du consortium. Ces données ont été collectées en vue d'établir une situation de référence sur la base des indicateurs du projet.

#### ✚ **Elaboration d'un plan de travail et de budget annuel (PTBA 2019)**

Au cours du mois de décembre 2018, plusieurs séances ont été consacrées à l'élaboration et la validation du plan de travail et de budget annuel pour l'année 2019, par l'équipe du Réseau MARP-Burkina. Ce plan répond aux préoccupations soulevées par les communautés au cours des sensibilisations et de recensement des volontaires pour la pratique de la RNA

#### ✚ **Elaboration d'un plan d'action de septembre à décembre 2018**

En août 2018, deux séances de travail ont été organisées en vue de l'élaboration d'un plan d'action de septembre à décembre 2018. Une feuille de route a été validée et transmise au SPONG. Elle a pris en compte principalement les activités de renforcement de la cartographie et de l'implantation du projet dans 36 villages d'intervention du Yatenga et du Zondoma.

#### ✚ **Organisation de quatre (04) rencontres communales de présentation du projet aux conseils communaux**



Du 18 au 22 Novembre 2018, quatre (04) rencontres ont été organisées, dont une par commune. Au cours de ces rencontres, les points suivants ont été développés :

- Objectifs du programme,
- l'approche d'intervention,
- principales activités, les jalons à atteindre par le Réseau MARP et ses partenaires du Burkina Faso, vis-à-vis du partenaire technique et financier,
- les bénéficiaires ou acteurs

essentiels du projet,

- les zones d'intervention du projet,
- les bénéficiaires potentiels,
- les principales activités,

#### **✚ Mise en place de comités RNA dans chaque village,**

Dans l'optique de conduire à bien des activités et sous activités du projet sur le terrain, un comité villageois de la RNA de six (05) membres/comité, a été mis en place dans chaque village d'intervention. Le comité villageois est composé de : 2 représentants du Comité villageois de développement (CVD) dont 1 homme et une femme, de 2 membres du conseil municipal et d'une personne ressource du village. Ce comité est accompagné par les agents des services techniques en charge de l'agriculture, de l'élevage et de l'environnement

#### **✚ Organisation de 34 assemblées villageoises (AG) de présentation et de la sensibilisation sur les objectifs du projet.**

L'objectif de ces AG était d'informer et sensibiliser les communautés sur les activités du projet du reverdissement du sahel, afin d'obtenir une adhésion d'un grand nombre de producteurs qui, maîtrisant le contexte du projet, décident de façon volontaire de s'engager. Ces Assemblées villageoises ont été animées par les membres des comités villageois de la RNA dans 34 villages, supervisées par les agents des services techniques et le chargé de l'environnement de la mairie en collaboration avec le Réseau MARP.

#### **✚ Organisation d'audiences auprès des autorités locales en vue de stimuler leur adhésion aux activités de reverdissement.**



Une audience a eu lieu avec les Directeurs provinciaux (DP) de l'agriculture, de l'environnement, de l'élevage, et les maires dans les communes d'intervention. Le Projet a été présenté aux autorités communales et aux STD. Les Messages de plaidoyer ont été livrés. Les autorités communales et les STD ont donné l'assurance de leur adhésion totale au projet de reverdissement du sahel et se sont engagés séance

tenante à accompagner la tenue des AG d'identification des volontaires dans les différents villages.

#### **✚ Développement d'un plan de plaidoyer pour stimuler, motiver et engager les acteurs clés à différents niveaux de la gouvernance, pour soutenir les actions les actions de reverdissement**

Au terme de la phase de démarrage du projet, le constat sur le terrain est que les populations ont de l'engouement pour la pratique de la RNA, preuve de leur adhésion volontaire massive pour cette pratique. Aussi, le fait nouveau ici est l'engagement des femmes dans l'application

de la RNA. Pour preuve, sur 1606 producteurs volontaires pour cette première campagne, on note 176 femmes engagées. Les goulots d'étranglement de la RNA tels que les problèmes fonciers, la faiblesse des textes et lois encadrant la pratique de la RNA pourront trouver des solutions grâce aux actions de plaidoyer prévues tout au long de ce projet. Du reste un plan d'action spécifique est élaboré à cet effet.

## **2.2. INTERVENTION DANS LE DOMAINE DU RENFORCEMENT DE LA RESILIENCE COMMUNAUTAIRE, GESTION DES RISQUES DE CATASTROPHES ET REPOSE HUMANITAIRE**

Face à la récurrence des catastrophes naturelles, conséquence du changement climatique, plusieurs initiatives sont développées pour réduire les risques d'exposition et ouvrir à la construction de communautés plus résilientes, capables de supporter les chocs climatiques. Le Réseau MARP-Burkina a contribué à ces initiatives en 2018 à travers le dialogue politique national pour faire de la réduction des risques de catastrophes une priorité. L'Association met en œuvre également un projet de préparation, de prévention et de réponse aux risques de catastrophes naturelles dans la province du Soum.

### **2.2.1. Projet de prévention, préparation et réponse aux catastrophes naturelles dans le soum et la tapoa (PPRC-ST)**

Christian Aid, Action Contre la Faim et leurs partenaires que sont la Croix Rouge Burkinabè et le Réseau MARP-Burkina, interviennent dans les provinces du Soum et de la Tapoa pour la mise en œuvre du projet de Prévention, Préparation et Réponse aux Catastrophes naturelles dans le Soum et la Tapoa (PPRC-ST).

Le projet est conduit dans le but de « Renforcer la résilience des populations les plus vulnérables à l'insécurité alimentaire dans les provinces du Soum et de la Tapoa ». Ainsi le PPRC-ST vise les résultats suivants :

- ✓ Les populations des communes ciblées du Soum et leurs autorités locales, disposent de systèmes communaux fonctionnels de suivi, alerte, et réponse aux catastrophes naturelles et mettent en œuvre des mesures de mitigation des risques ;
- ✓ Les populations des villages ciblés de la Tapoa et leurs autorités améliorent leurs connaissances et capacités en matière de gestion et réduction des risques de catastrophes ;
- ✓ Les apprentissages issus du projet sont documentés, diffusés et alimentent le plaidoyer national sur la RRC.

L'objectif principal poursuivi par les acteurs est de contribuer à (1) l'intégration des bulletins du Système d'Alerte Précoce (SAP) régional aux données des systèmes de surveillance locaux, (2) améliorer les informations et connaissances des populations ciblées, relatives à la RRC en faisant accéder aux communautés ciblées les données agro-météorologiques de la Direction Générale de la Météorologie (DGM), et (3) réaliser au profit des communautés, des ouvrages de prévention et préparation et de mitigation aux risques de catastrophes.

Les activités conduites au cours de l'année 2018 par le Réseau MARP-Burkina au titre du résultat 2 du projet sont présentées dans les lignes qui suivent :

✚ **Facilitation de la diffusion des informations agrométéorologiques**

- ✓ Recyclage des collecteurs locaux sur l'utilisation des pluviomètres pour la collecte des eaux des pluies

Au cours de la première année du projet, 34 collecteurs locaux de données pluviométriques avaient bénéficié de formation sur les techniques de collecte de données. Au bout d'un an d'utilisation des pluviomètres paysans, un recyclage des collecteurs locaux a été organisé pour pallier les insuffisances qui ont été constatées dans le renseignement de la fiche de collecte de l'information pluviométrique dans certains villages. Ce recyclage a regroupé 34 personnes dont 31 hommes et 3 femmes, ce qui a permis à tous les collecteurs de maîtriser les outils de collecte en vue de présenter des données de qualité. La formation a été facilitée par l'ANAM.



*Une vue des participants à la formation*

- ✓ Production et diffusion de bulletins agro-météo produits par l'ANAM

Pour faciliter l'accès des bénéficiaires à l'information météorologique, 3 numéros du bulletin agrométéorologique ont été produits, édités et mis à la disposition des populations, des autorités administratives et communales ainsi que des partenaires stratégiques.

En 2018, cette activité s'est renforcée avec une collecte régulière des informations agrométéorologiques et des mercuriales des denrées alimentaires sur les marchés locaux, dont les collectes ont été assurées par les animateurs du projet.

Deux bulletins agrométéorologiques ont été produits, et édités en 50 exemplaires chacun. Une large diffusion en a été faite auprès des populations, de l'administration, des partenaires techniques et des responsables communaux. Le contenu de ces bulletins a été enrichi par les informations agrométéorologiques reçues de l'ANAM, fruit d'une bonne qualité de la collaboration. Le Résultat visé à travers cette action est de faciliter l'accès à l'information agro météorologique et permettre dans le long terme aux producteurs de mieux planifier leur saison.

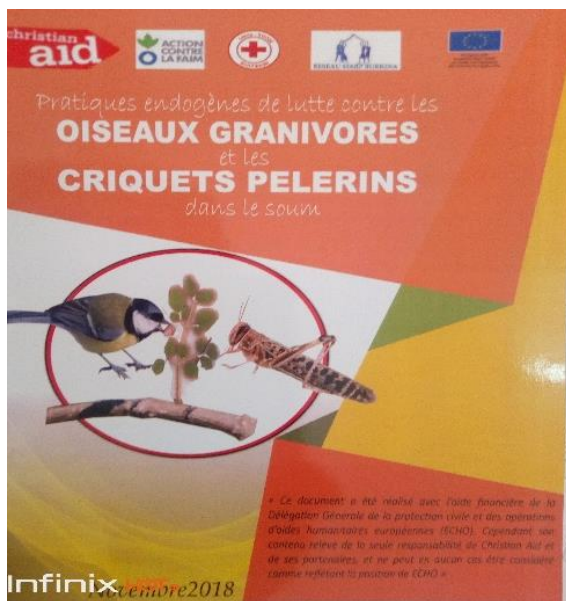
- ✓ Production, traduction et diffusion des bulletins de l'ANAM et des infos pluviométriques par le biais d'émissions radio

Les informations météo ont été traduites et diffusées par la radio "La Voix du Soum" en fulfuldé, mooré, koronfé et en français, trois (03) fois par jour, tous les quinze (15) jours pendant une durée de cinq (5) mois, conformément à un protocole signé entre la Radio et le Réseau MARP-Burkina. Chaque émission a pris 15 minutes de temps d'antenne et il est estimé que 100.000 auditeurs ont été atteints. Un protocole de diffusion a été signé à cet effet entre le RMARP-Burkina et la Mairie de Djibo qui a la charge de la gestion de la radio « LVS ».

#### ✚ **Produire et traduire les supports IEC et réaliser des activités IEC sur la RRC**

Au cours de l'année 2018, les types de supports de communication produits sont essentiellement :

- ✓ Production d'un fascicule sur les connaissances endogènes en matière de lutte contre les oiseaux granivores



Afin de disposer d'un document d'une bonne qualité, un atelier de documentation des pratiques endogènes en matière de lutte contre les oiseaux granivore a été réalisé en juillet 2018 avec la participation de 33 personnes issues des Collecteurs des données pluviométriques, des CSARC, de la Direction Provinciale de l'Agriculture et des Aménagements Hydrauliques (DPAAH) ; de la Direction Provinciale de l'Environnement, de la Direction Provinciale de l'Action Sociale ; de la Direction Provinciale des Ressources Animales du

Soum, du comité provinciale de lutte antiacridienne ; de la mairie de Djibo et de personnes de ressources. A la suite de l'atelier, un fascicule a été produit en 500 exemplaires dont 150 exemplaires en Mooré, 150 exemplaires en Fulfulde et 200 exemplaires en français sur les connaissances et pratiques traditionnelles en matière de lutte contre les oiseaux granivores et criquets pèlerins. Ce fascicule a été mis à la disposition des CSARC, des services techniques, des partenaires locaux, en vue de servir de support de sensibilisation pour les populations.

- ✓ Production de six (06) boîtes à images servant de supports de sensibilisation sur la RRC. Ces boîtes à images contiennent des messages de sensibilisation sur la RRC, notamment sur les aspects prévention et protection et mesures adéquates à prendre pour mitiger les risques. Ces supports ont été remis aux CSARCs qui les utilisent sur le terrain dans le cadre des séances IEC/sensibilisations
- ✓ Production de 50 cahiers du participant au profit des CSARCs. Ces cahiers leur serviront de supports de référence en matière d'animation et de sensibilisation.
- ✓ Production d'un document synthèse sur les principales réalisations du PPRC-ST dans le Soum en 500 exemplaires. Il s'agit d'un support de communication et de visibilité élaboré dans l'optique de servir de support de communication et de visibilité. Il fait la synthèse de l'ensemble des ouvrages aménagés au profit des communautés.

#### ✚ *Organiser d'un atelier de planification participative des travaux d'aménagement*

Dans la perspective de la responsabilisation des parties prenantes dans la conduite des travaux d'aménagement, une rencontre de planification participative a été organisée du 11 au 12 janvier 2018 à Djibo. La rencontre a permis d'élaborer un chronogramme d'activités précis définissant les opérations clés à développer, les responsables de leur mise en œuvre et les échéances de réalisation.

#### Lien :

[http://reseaumarpb.org/IMG/pdf/rapport\\_de\\_mission\\_atelier\\_de\\_planification\\_participative\\_djibo.pdf](http://reseaumarpb.org/IMG/pdf/rapport_de_mission_atelier_de_planification_participative_djibo.pdf)



*Séance de planification en groupe de travail*

✓ Lancement des travaux d'aménagement


Pour la conduite des travaux d'aménagement, des groupes de travail ont été mis en place pour la collecte des moellons. Des comités de gestion de 6 personnes par village ont également été mis en place pour l'organisation, le suivi des travaux et pour la maintenance. Au cours du mois de décembre 2017 et janvier 2018, les travaux d'aménagement ont été lancés dans les villages de Fili Fili, de Pétégoli (site marché) et de Nassoumbou. Ils concernent au total 8 aménagements, répondant aux critères de sélection du projet, répartis dans les communes de Baraboulé (5), Djibo (1), et Nassoumbou (2): réhabilitation de 2 digues d'épandage à Digatao Mossi et Ouindoupoli ; renforcement de la route au niveau du village de Yérouporou ; construction d'ouvrages de protection de concessions à Nassoumbou et Oudouga ; et construction d'ouvrages de franchissement à Fili Fili et Pétégoli Marché ; aménagement d'une retenue d'eau à Pétégoli Mare. Les travaux ont connu une forte mobilisation des communautés qui ont compris l'intérêt de ces aménagements en termes de protection des moyens d'existence.

✚ ***Appuyer la réalisation d'aménagements modèles protégeant les moyens d'existence des communautés les plus vulnérables aux aléas***

Au total 8 ouvrages ont été réalisés dans les trois communes d'intervention du projet dans le Soum (Baraboulé, Nassoumbou et Djibo). Ces ouvrages ont en majorité été réalisés à travers l'approche participation communautaire avec un appui en CASH FOR WORK. Seul l'ouvrage de Nassoumbou a été réalisé en entreprise.

***Cette approche a été préconisée afin de faciliter l'appropriation des ouvrages par les communautés elles-mêmes et assurer ainsi leur durabilité.***

**Tableau 2** : Récapitulatif des ouvrages aménagés

Ouvrage	Petite description
 <p>Site de Digatao Mossi (Commune Djibo)</p>	<p>Seuil d'épandage des crues à Digatao Mossi. Le seuil proposé est en béton cyclopéen. Il est réalisé à l'amont immédiat du seuil existant dont la partie centrale a été emportée par les crues. Pour permettre la dissipation de l'énergie érosive de l'eau, des rangées de gabions sont disposées à l'aval du seuil. Les dimensions de l'ouvrage sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Longueur du seuil : 90 m</li> <li>• Largeur en crête : 1 m (deversoir) et 85 cm (rives)</li> <li>• Hauteur max : 3.20 m</li> <li>• Ancrage : 0.5 m à 1.5 m</li> </ul> <p>Les travaux sont réalisés par les bénéficiaires avec l'appui d'une assistance technique.</p>
	<p>La réhabilitation de la retenue a consisté à la réalisation d'un seuil d'épandage des crues en béton cyclopéen également. Il est exécuté juste</p>





Site de Ouindoupoli (Commune de Baraboulé)

en amont du seuil existant. Pour la dissipation de l'énergie érosive des eaux, il est également disposé des rangées de gabions à l'aval. Au niveau de chaque rive, un prolongement de digue en terre est exécuté.

Les dimensions de l'ouvrage sont les suivantes :

- Longueur du seuil : 26 m
- Longueur totale : 60 m
- Largeur en crête du seuil : 70 cm
- Ancrage : 50 à 80 cm

Les travaux sont réalisés par les bénéficiaires avec l'appui d'une assistance technique.



Site de Oudouga (Commune de Baraboulé)

Sur ce site, il s'est agi de la réalisation d'un cordon (muret) pour réduire les inondations des habitations se trouvant à proximité de la zone d'emprunt (exploité pour la confection de briques en adobe). Le muret réalisé en maçonnerie de moellons présente les caractéristiques suivantes :

- Longueur du seuil : 226 m
- Largeur en crête du seuil : 30 cm
- Hauteur : 30 cm



Site de Pétégoli Marre (Commune de Baraboulé)

Réalisation d'un seuil en béton cyclopéen sur une longueur de 10 m. La hauteur du seuil est de 80 cm avec un ancrage de 50 cm. Pour renforcer la stabilité de l'ouvrage, un lit de gabions est disposé à l'aval du seuil



Site de Pétégoli marché (Commune de Baraboulé)

Radier de franchissement à la jonction des pistes d'une longueur totale de 13 m avec rampes et une largeur de 2 m qui facilitera le passage des charrettes, des véhicules et des piétons. La protection a consisté à une fouille réalisée en tranchées d'une profondeur de 0,50 m ; et 0,50 m de largeur avec pose de gabions. En vue d'amorcer l'écoulement des eaux, des moellons ont été posés à l'amont et à l'aval du radier.



Site de Fili fili (commune de Baraboulé)

Réalisation d'un radier de franchissement en aval d'une retenue d'eau, d'une longueur totale de 80 m avec rampes et une largeur de 3 m qui facilitera le passage des charrettes, des véhicules et des piétons. L'ouvrage a consisté à réaliser une fouille en tranchées d'une profondeur de 20 cm sur 3 m de large, suivie de la pose de gabions avec une rampe construite de part et d'autre de la sortie du radier. Des balises de signalisation ont été fixées le long du radier.



Site de Nassoumbou (Commune de Nassoumbou)

Réalisation d'une digue de protection des ménages d'une longueur de 172,5 m et une largeur de 2 m. Les travaux ont consisté à la réalisation d'une première couche de la digue d'une hauteur de 20 cm suivi du compactage.

✚ **Formation et élaboration d'un mécanisme de maintenance et d'entretien des ouvrages du PPRC-ST au profit des comités de gestion des villages (fili-fili, petogoli, yeroporou, oudouga, digatao-mossi, nassoumbou et ouindoupoli)**

En collaboration avec la Direction Provinciale de l'Agriculture et des Aménagements Hydrauliques (DPAAH) du Soum, le Réseau MARP-Burkina a organisé une formation des producteurs sur l'élaboration d'un mécanisme de maintenance et d'entretien des ouvrages aménagés dans les villages de Fili-Fili, Pétogoli, Yéoporou, Oudouga, Digatao-Mossi, Nassoumbou et Ouindoupoli dans la province du Soum. L'atelier s'est tenu du 28 et 29 juin 2018 à Djibo dans la salle de réunion de la Croix-Rouge. Le but principal de l'atelier est de permettre aux bénéficiaires d'assurer la maintenance et l'entretien de leurs ouvrages pour une durabilité. A l'issue de l'atelier les vingt-un (21) membres des comités de gestion dont sept (07) femmes ont pu renforcer leurs capacités sur les stratégies suivantes en matière de gestion participative :

- La gestion et l'entretien des ouvrages ;
- Les actions préventives d'entretien et de maintenance ;
- Les actions de prévention de l'ensablement des retenus d'eau ;
- Les stratégies et actions à mettre en œuvre en cas de dégradation des ouvrages ;
- Les stratégies de mobilisation des ressources ;
- La responsabilisation des acteurs dans la gestion des ouvrages.

✚ **Evaluation du niveau d'investissement des acquis du voyage d'étude des femmes leaders du Soum dans l'Oudalan**

En effet, en 2017, une vingtaine de femmes leaders du Soum ont bénéficié de l'accompagnement du Projet pour effectuer un voyage d'étude à Gorom-Gorom sur les actions RRC entreprises par leurs paires. Après la visite, chaque femme s'était engagée à investir ce qu'elle a appris au cours de ce voyage. De l'évaluation qui a été faite, il ressort que 10 des 20 femmes leaders bénéficiaires ont organisé des séances de restitution dans leurs communautés qui ont mobilisé 450 personnes dont 150 femmes. Une évaluation du niveau de réinvestissement des connaissances acquises lors des visites d'échanges a été réalisée auprès des 20 femmes leaders. De la synthèse des témoignages recueillis, il ressort que le fait que les femmes du Soum soient sorties hors de leur terroir pour voir d'autres femmes se battent sur le chantier du développement, a beaucoup contribué à changer leurs mentalités. Depuis lors, certaines d'entre elles ont tenté des initiatives dans le domaine du maraîchage, mais se sont vues par la suite confrontées à deux problèmes majeurs à savoir l'insécurité et le manque d'eau pour cette activité. Pour d'autres, cette expérience a été un levier et un déclic pour qu'elles créent des cadres de rencontre, même si elles reconnaissent que l'éloignement des quartiers et l'insécurité ne favorisent pas des rencontres régulières des femmes. Mais des témoignages, la majorité affirme que la plus grande leçon tirée de ce voyage et qui a été réinvestie en action concrète est la mobilisation des femmes lors des travaux d'aménagement des ouvrages mis à la disposition des communautés par le projet PPRC-ST. Quant à la question de la participation de la femme à la politique, aucune d'entre elles n'est intéressée. Elles affirment que la politique est une affaire des hommes, mais elles sont prêtes à voter.

Il importe de souligner que les entretiens avec les femmes leaders ont eu lieu par appel téléphonique, car elles craignaient pour leur sécurité et ont toutes refusé les entretiens directs en face à face.

#### **✚ Conduite d'un voyage d'échange intercommunal**



Un voyage d'échange intercommunal a été réalisé en juillet 2018 au profit de 35 personnes issues des 26 villages non bénéficiaires de la réalisation d'un ouvrage et les représentants des trois (3) CSARC.

L'objectif était d'amener les villages qui n'ont pas bénéficié d'aménagements chez eux à la découverte de l'expertise acquise et développée par les communautés hôtes. Cette visite devait en outre permettre des échanges directs entre les communautés bénéficiaires et non bénéficiaires de ces ouvrages, et l'acquisition des connaissances tant organisationnelles que fonctionnelles des comités de gestion d'aménagements.

Cette sortie a eu lieu dans les villages de Fili Fili, de Oudouga, Ouindoupoli, dans la commune de Baraboulé, où les participants ont pu voir des sites aménagés. Ces sites ont été choisis pour leur accessibilité en saison pluvieuse. L'objectif de ces visites était d'inciter les participants à faire de même (construction d'ouvrages protégeant les moyens d'existence) dans leur village, sans pour autant attendre l'appui d'un projet quelconque.

#### **✚ Conduite de séances d'Information Education Communication (IEC) sur la RRC**

En ce qui concerne les activités IEC sur la RRC pour le compte du RMARP-Burkina, il était envisagé de réaliser 32 séances de sensibilisation pour toucher directement 3200 personnes sous forme d'Assemblées Générales Villageoises (AGV). La méthodologie utilisée a combiné les Assemblées Générales Villageoises (AGV) avec le déplacement des leaders communautaires par groupe de 15 personnes de leurs villages d'origine vers Djibo pour bénéficier des séances de sensibilisation compte tenu de la dégradation du contexte sécuritaire. Ce changement de stratégie a permis d'augmenter sensiblement le nombre de séances d'IEC et de bénéficiaires : 20 séances d'IEC ayant réuni 1 365 personnes dont 395 femmes et 970 hommes de 20 villages pour la période de juillet à décembre 2018.

### 2.2.2. Programme de plaidoyer pour la réduction des risques de catastrophes

Les partenaires de Christian Aid que sont l'ODE, ATAD et le Réseau MARP-Burkina exécutent un programme de prévention de gestion des risques de catastrophes au Burkina Faso depuis 2010. En 2012, le programme est entré dans une phase de plaidoyer et a permis de réunir une vingtaine d'acteurs de la société civile autour de la thématique : *«Plaidoyer pour l'adoption et la mise en œuvre effective de la loi d'orientation relative à la prévention et la gestion des risques de catastrophes»*. Réunis autour d'un réseau dénommé « Réseau National de Plaidoyer pour la Réduction des Risques de Catastrophes », ces acteurs visent à travers leur plaidoyer à amener les décideurs politiques à (1) inscrire la réduction des risques de catastrophes (RRC) dans les politiques de développement comme une priorité nationale et locale, (2) veiller à la mise en œuvre effective de cette loi.

✚ *Organisation d'atelier de relecture de la loi 012-2014/AN portant loi d'orientation en matière gestion des risques crises humanitaires et catastrophes*



Le programme bénéficie d'un appui technique et financier de Christian Aid. Au cours de l'année 2018, le Réseau MARP-Burkina responsabilisé dans la conduite des actions du plaidoyer a organisé en collaboration avec les membres du consortium (Christian Aid, Action contre la faim (ACF), la croix) et les membres du Réseau national de plaidoyer sur la RRC une série de consultation au niveau local en vue de contribuer à la relecture de la Loi N°012-2014/AN portant loi d'orientation en matière de prévention et de gestion des risques crises humanitaires et catastrophes dans deux provinces, dont celles du Soum et de la Tapoa. Ainsi, les populations de huit (08) communes dont Cinq (05) dans la Tapoa et 3 dans le Soum ont été consultées. Au total cent quinze (115) personnes y ont pris part.

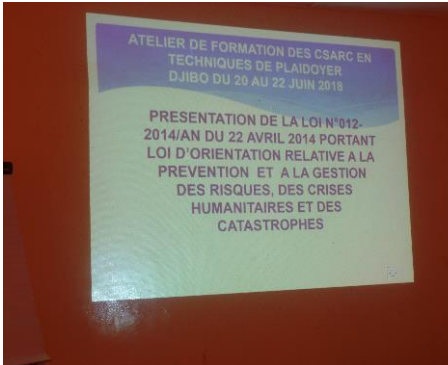
L'objectif global de ces consultations était de mobiliser les autorités locales et les communautés à la base en vue de recueillir leurs opinions sur le contenu de la loi 012/2014-AN. Au cours de ces consultations, les douze (12) chapitres et quatre-vingt (80) articles qui composent le document ont été passés en revue.

### ✚ *Audience avec le Président de l'Assemblée Nationale*



A l'issue des consultations, les communautés ont formulé des recommandations dans le sens de contribuer à améliorer le contenu de la loi 012-2014/AN portant loi d'orientation en matière de gestion des risques de catastrophes crises humanitaires. Le document final a été transmis au Président de l'Assemblée Nationale au cours d'une audience solennelle.

### ✚ *Formation des CSARC en techniques de plaidoyer*



Dans la dynamique de renforcement des capacités des membres des Comités de Suivi d'Alerte et de Réponse aux Catastrophes (CSARCs) en vue d'une conduite efficace et efficiente des actions de sensibilisation et d'interpellation, le RMARP a organisé une formation sur les techniques de plaidoyer ; formation tenue du 20 au 22 juin 2018 dans la salle de réunion de la Croix Rouge à Djibo. La formation a regroupé Vingt-quatre (24) participants dont 20 représentant les membres CSARC des trois communes d'intervention du projet et les animateurs qui ont participé à cette formation. Elle était assurée par un consultant spécialiste en plaidoyer. L'objectif de cette formation était d'outiller les CSARC et les CVD en techniques de plaidoyer afin que ces derniers puissent plaider convenablement auprès des responsables communaux ou religieux pour pouvoir réduire les risques de catastrophes.

✚ **Organisation d'un atelier de sensibilisation des autorités communales et administratives sur la réduction des risques de catastrophes (RRC) et la redevabilité (HAP)**



Dans le cadre de la mise en œuvre du volet plaidoyer du projet, l'accent a également été mis sur le renforcement des capacités des autorités communales et administratives sur la RRC en vue d'opérer une influence importante sur les politiques locales et susciter un changement en faveur de la prise en compte de la RRC dans les priorités locales. Ainsi, lors d'une audience avec le Président du conseil municipal de Djibo, il est ressorti que la plupart des autorités communales et administratives ne mesurent pas l'importance de la RRC à sa juste valeur et de ce fait accordent peu ou pas la priorité à son intégration dans les plans communaux de développement (PCD) ; les investissements en faveur des ouvrages RRC se trouvent donc limités. Un vœu a été alors émis pour un renforcement des capacités sur la notion de la réduction des risques de catastrophes (RRC) et de redevabilité (HAP). A cet effet, un atelier de sensibilisation et de renforcement des capacités de ces acteurs clés sur deux (02) thématiques majeures, à savoir la réduction des risques de catastrophes (RRC) et la redevabilité, a été organisé.

L'objectif de cet atelier de formation était d'améliorer les connaissances des autorités communales et administratives sur la redevabilité et la réduction des risques de catastrophes naturelles, afin qu'ils s'investissent davantage sur ces thématiques et assurer son intégration qualitative dans les Plans Communaux de Développement (PCD) en cours de relecture.

De façon spécifique l'atelier a permis de :

- ❖ Assurer une meilleure compréhension des concepts, de la Réduction des Risques de Catastrophes (RRC) et de redevabilité (HAP), par les autorités communales et administratives du Soum ;
- ❖ Renforcer les capacités des autorités communales et administratives du Soum à défendre et à traiter de la thématique RRC lors de leurs sessions de travail ;
- ❖ Faire comprendre aux autorités communales et administratives du Soum la nécessité de rendre compte de leurs actions aux populations à la base ;
- ❖ Faire comprendre aux autorités communales et administratives du Soum l'importance du suivi et d'interpeller les acteurs du développement sur le non-respect de leurs obligations dans les projets de développement.
- ❖

L'atelier a permis de sensibiliser 28 participants dont 9 pour les conseils municipaux (3 de Baraboulé, 3 de Djibo et 3 de Nassoumbou), 3 du Haut-Commissariat du Soum, 3 des Préfectures (1 de Baraboulé, 1 de Djibo et 1 de Nassoumbou), 3 de la DPFSNF (Action sociale), 3 des services techniques déconcentrés de l'Etat (1 Agriculture, 1 Environnement, 1 Elevage), et 7 autres partenaires du PPRC-ST.

### 2.2.3. Projet femmes et énergies durables

Le projet Femmes et Energies Durables (FED) est un projet financé par l'Union européenne et Christian Aid qui intervient dans trois communes de la province du Soum que sont : la commune de Aribinda, la commune de Baraboulé et la commune de Djibo. Il concerne trois filières à savoir la filière lait, la filière rizicole et la filière maraîchère. Ce projet est mis en œuvre par le Réseau MARP-Burkina et le Centre Écologique Albert Schweitzer (CEAS).

L'objectif de ce projet est d'améliorer la situation économique des femmes par le biais de l'utilisation accrue des technologies de l'énergie durable et des produits connexes. Il s'agit principalement d'augmenter les emplois et revenus pour les femmes dans le secteur de l'énergie durable et promouvoir ainsi l'égalité liée au genre, en améliorant les conditions de travail et de vie de ces dernières.

Au cours de l'année 2018, les principales activités exécutées sont les suivantes

#### *Sensibilisation des bénéficiaires*

Des outils de sensibilisations ont été élaborés et ont permis de sensibiliser plus de six cent soixante-six (666) bénéficiaires des 12 WLSEE sur l'approche du projet basé sur les objectifs et attentes du projet et cela a permis l'identification des potentiels bénéficiaires. Ces bénéficiaires ont été sensibilisées sur les valeurs ajoutées des énergies durables à travers la réduction des temps de travail, la réduction de la fatigue liée aux corvées et surtout la protection de l'environnement. Ces sensibilisations ont porté également sur l'utilisation et l'implication des énergies durables dans la création d'entreprises pour le traitement et la commercialisation des produits de ces groupements. Ces entreprises contribueront ainsi à la création d'emploi donc à l'autonomisation des femmes. Les bénéficiaires ont été également sensibilisées sur les principes coopératifs, la vie coopérative pour une coordination plus efficace et efficiente. Cela



est un gage dans le processus de la structuration en sociétés coopératives. Il s'agit principalement de la bonne tenue des assemblées générales constitutives, l'organisation des plans de travail et la recherche des documents pour l'obtention des agréments

#### ✚ *Ciblage des WLSEEs de transformation de riz.*

Une analyse des données collectées au sein de la Direction Provinciale de l'Agriculture et des Aménagements Hydrauliques (DPAAH) du Soum concernant la production rizicole des deux dernières campagnes dans les communes de Baraboulé et de Aribinda a permis d'identifier deux principaux villages grands producteurs de riz. Il s'agit du village de Ouindoupoli dans la commune de Baraboulé avec une production moyenne de 315 tonnes en ces deux dernières années sur un total de 355 tonnes pour toute la commune et du village de Liki dans la commune de Aribinda avec une production moyenne de 490 tonnes suivi de Gaik-N'Gota, 298 tonnes sur un total de 1016 tonnes pour toute la commune. Cette analyse a guidé le choix des villages de LIKI et de Ouindoupoli ainsi que le choix des groupements BANI BENE et NABONSWENDE pour la transformation du riz grâce à leur dynamisme dans le domaine. Une mise en relation sera faite avec les autres groupes de femmes de production de riz sur les sites de productions rizicoles (Windeboki à Baraboulé et Aladjou, Gaik-N'Gota et Sikiré à Aribinda) pour faciliter le ravitaillement de la matière première.

#### ✚ *Ciblage des WLSEEs de transformation de légumes*

Quant aux WLSEEs de transformation (séchage) des légumes, l'analyse des données collectées au sein de la Direction Provinciale de l'Agriculture et des Aménagements Hydrauliques (DPAAH) du Soum pour la production maraîchère a permis de faire un état des lieux et d'orienter leur implantation comme suit :

- Un (01) WLSEE de transformation de légume dans la commune de Baraboulé avec une mise en relation avec les WLSEEs productrices des villages de Fili-fili
- Un (01) WLSEE de transformation de légume dans la commune de Aribinda avec une mise en relation avec les WLSEEs productrices de Sikiré et Djika

#### ✚ *Ciblage des WLSEEs de transformation de lait*

Dans le cadre de l'identification des Unité de Transformation Laitière (UTL) au profit du projet Femmes et Energies Durables, plusieurs critères ont été évalués. Parmi ces critères, on note : le caractère individuel ou collectif de l'UTL ; la capacité de collecte et de transformation du lait ; la disponibilité du local ; le dynamisme des actrices et la capacité d'apporter la part sociale.

Ainsi, deux laiteries ont été retenues dans les communes de Djibo et Aribinda au regard de leur dynamisme, de leur capacité de collecte et de transformation. Il s'agit de :

- ✘ **La laiterie Biltare** qui présente une bonne organisation et une gestion rotative permettant à tous les membres de jouer pleinement leurs rôles et d'apporter leur contribution d'une manière ou d'une autre pour le bon fonctionnement de la laiterie. Elle a une capacité de collecte et de vente de 200 litres de lait en saison pluvieuse et 150 litres de lait en saison sèche.

- ✘ **La laiterie KARU YILAM** dans la commune de Aribinda possède une capacité de collecte et de vente de 40 litres en saison pluvieuse et 25 litres en saison sèche et présente une bonne organisation et une bonne maîtrise de l'activité

#### ✚ ***Ciblage du WLSEEs de la boutique énergétique***

Pour la mise en place et la gestion de la boutique énergétique c'est l'Unité de Transformation Laitière (UTL) « union DEWRAL » qui a été retenue. En effet, cette union regroupe les actrices de sept (07) communes sur neuf (09) que compte la province du Soum. Cela est un avantage pour l'écoulement des produits énergétiques dans les différentes communes de la province. Ce contexte permettra sans doute de faire facilement la promotion des énergies durables dans toute la province. Ayant des représentantes dans chaque commune, cela facilite la prise en compte du monde du milieu rural d'où une bonne connaissance et acceptation du projet par la communauté. De plus, la présidente de cette union est la coordonnatrice des femmes de la province du Soum. Cela est un atout pour la promotion des énergies durables auprès des femmes et des leaders communautaires et facilite fortement la mise en relation avec les autres Unités de Transformations Laitières (UTL). Cette union est composée de toutes les ethnies qui constituent cette communauté et cela est un gage pour le renforcement de la cohésion sociale au sein de la province.

#### ✚ ***Ciblage des Cinq WLSEE dans le domaine de la production maraîchère***

Conformément au document du projet, les bénéficiaires des sites maraîchers aménagés du projet Fond Fiduciaire d'Urgence de l'Union Européenne (EUTF) sont également bénéficiaires du projet Femmes et Energies Durables. Ainsi ces bénéficiaires ont formé au total cinq (05) groupes à raison de quarante (40) personnes par groupe sur l'ensemble des trois (03) sites de production. Ces groupes sont en structuration en sociétés coopératives simplifiées de production maraîchère.

#### ✚ ***Structuration des groupements en sociétés coopératives***

Une analyse des régimes juridiques des entreprises a été réalisée. L'objectif de cette analyse est d'orienter la création des entreprises des femmes bénéficiaires du projet « Femmes et Energie Durable », dans un cadre juridique prenant en compte les réalités socioéconomiques de la zone d'intervention du projet. Ainsi après analyse des avantages, des inconvénients et les risques liés à chaque type de model d'entreprise, la création des sociétés coopératives simplifiées ou avec conseil d'administration a été adoptée. Un consultant a été recruté pour accompagner le processus de formalisation des groupements existants en sociétés coopératives. Cet accompagnement a été participatif et a permis aux bénéficiaires de mieux appréhender les détails concernant la mise en place d'une société coopérative d'une part et d'obtenir les documents juridiques pour une reconnaissance légale d'autre part.

#### ✚ ***Renforcement de capacités en principes coopératifs***

Deux sessions de formations ont été initiées au profit des bénéficiaires du projet. Ces sessions de formation s'inscrivent dans le cadre du renforcement de capacité des acteurs et actrices dans le processus de mise en place des sociétés coopératives. Ces sessions de formations se sont déroulées du 09 au 13 octobre 2018 et a connu la participation de soixante (60) bénéficiaires dont huit (08) hommes et cinquante-deux (52) femmes issues de douze (12) groupements.

L'objectif général de ces sessions de formation est de permettre aux bénéficiaires de connaître l'approche du projet ainsi que ses objectifs, de comprendre les notions de sociétés coopératives de même que les rôles et attributions de l'organe dirigeant d'une société coopérative dans le cadre de la mise en place du comité de gestion ou du conseil d'administration. Ainsi les thèmes suivants ont été développés au cours de ces sessions de formations : les valeurs coopératives, les principes coopératifs, les qualités de coopérateurs, les ressources de sociétés coopératives, les registres des sociétés coopératives et le statut et règlement intérieur. Les échanges au cours de ces sessions ont été fructueux car ils ont permis aux participants de mieux cerner le principe d'organisation et de fonctionnement des sociétés coopératives ainsi que les rôles et attributions des organes de gestion

#### **Constitution de dossiers**

Les documents à réunir pour la formalisation des groupements en sociétés coopératives sont :

- Une demande d'immatriculation adressée à Monsieur le Haut-Commissaire ;
- Deux (02) copies des statuts ;
- Deux (02) copies du règlement intérieur ;
- Deux (02) copies de la liste de présence à l'Assemblée Générale constitutive ;
- Deux (02) copies du procès-verbal ;
- Deux (02) copies des parts sociales souscrites et libérées
- Deux (02) copies de la liste des membres des organes élus ;
- Les casiers judiciaires des membres des organes élus ;
- Un (01) relevé de compte bancaire ou une attestation d'ouverture de compte ;
- Deux (02) copies du compte d'exploitation annuel prévisionnel ;
- Une attestation de suivi technique délivrée par le service provincial ou régional en charge de l'activité ;
- Une quittance délivrée par le service des impôts

#### **Dépôt des dossiers de formalisation des groupements en coopératives**

Au total douze (12) coopératives sont en cours de formalisation pour l'obtention de leur agrément de coopératif. Ces coopératives ainsi que leur localisation et leur domaine d'activités sont consignés dans le tableau suivant :

Communes	Localisation/ Villages	Nom de la coopérative	Domaine d'activités	Nombre de membres
<b>Arbinda</b>	Arbinda	KARU YILAM	Transformation de lait	52
	Djika	NAMALG B'ZANGA	Production de légumes (maraîchage)	40
	Sikiré	AGOLMINE	Production de légumes (maraîchage)	40
	Sikiré	ATONGUE- AKEBSO	Production de légumes (maraîchage)	40
	Liki	BANI-BENE	Transformation de riz (étuvage)	60

	Gaik-N'Gota	NOOG TAABA	Transformation de légumes (séchage)	71
<b>Baraboulé</b>	Baraboulé	NEMA LOBBO	Transformation de légumes (séchage)	60
	Fili-Fili	BANTAARE DEMAL	Production de légumes (maraîchage)	40
	Fili-Fili	NAFA DEMAL	Production de légumes (maraîchage)	40
	Ouindoupoli	NABONSWENDE	Transformation de riz (étuvage)	150
<b>Djibo</b>	Djibo	BILTAARE	Transformation de lait	40
	Djibo	ILDE SAHEL	Boutique énergétique	33
<b>Total</b>				<b>666</b>

Au total douze (12) comptes bancaires ont été ouverts au sein de Coris Bank International (CBI) dont six (06) à CBI de Kongoussi et six (06) à CBI de Dori.

Communes	Villages	N°	Nom de coopérative/WLSEE	Code Guichet	Numéro de compte	CLE RIB
Djibo	Djibo	1	Coopérative BILTAARE	06023	029683124101	42
	Djibo	2	Coopérative ILDE SAHEL	11026	038002324101	42
Baraboulé	Fili-Fili	3	Coopérative BANTAARE DEMAL	11026	038000824101	22
	Fili-Fili	4	Coopérative NAFA DEMAL	11026	038001514101	72
	Ouindoupoli	5	Coopérative NABONSWENDE	11026	038002724101	33
	Baraboulé	6	Coopérative NEEMA LOBBO	11026	038003324101	62
Aribinda	Aribinda	7	Coopérative KARU YILAM	15016	038004024101	05
	Liki	8	Coopérative BANI BENE	15016	038005124101	42
	Sikiré	9	Coopérative AGOLMINE	15016	038007424101	40
	Sikiré	10	Coopérative ATONGUE AKEBSO	15016	038009224101	30
	Gaik-N'Gota	11	Coopérative NONG-TAABA	15016	038010524101	12
	Djika	12	Coopérative NAMALG B'ZANGA	15016	038008424101	56

### ✚ Rédaction des plans d'affaires des WLSEEs

Après la formation sur le business plan, deux équipes furent mises en place pour collecter les données auprès des WLSEE afin d'élaborer leurs business plans. Le travail a consisté à tenir des sessions de sensibilisation avec les différents groupements afin de leur expliquer la nécessité des plans d'affaires pour bénéficier d'un financement. Au-delà de ces sessions de sensibilisations, les trois outils développés ont été renseignés avec la participation active des membres des différents groupements qui seront formalisés en coopératives.

Après l'étape de la collecte des données avec la participation active des membres des différents futures coopératives, une rencontre des deux équipes s'est tenue à Djibo. Cette rencontre a eu pour objectif de faire une analyse détaillée et approfondie des données collectées afin d'élaborer des plans d'affaires de bonne qualité au profit des douze (12) groupements répartis dans trois filières que sont la filière lait, la filière maraîchère et la filière riz. L'analyse a consisté à vérifier la pertinence et la véracité des données collectées au niveau des outils susmentionnés. Cette analyse a permis d'élaborer les plans d'affaires des douze (12) coopératives.

Outre la rédaction, deux rencontres ont été réalisées avec 36 membres des comités de gestion des WLSEE à Kongoussi et à Dori et ont permis de faire une restitution des plans d'affaires de chaque société coopérative/ WLSEE. Cela a consisté à parcourir à l'aide des explications les modules ci-dessus cités renseignés au cours de la collecte des données pour une plus grande compréhension des participants. Cela a également permis à chaque coopérative de connaître les grandes lignes budgétaires de leur plan d'affaires ainsi que leurs apports personnels respectifs et aussi de faire connaissance des différents domaines dont ils ont besoin de renforcement de capacité pour la bonne exécution des activités de la WLSEE.

**Tableau 3 : Situation récapitulative des besoins d'appuis des 12 WLSEE**

N°	Nom de la coopérative/WLSEE	Total besoin en capital FCFA	Contribution 2% FCFA	Subvention FCFA	Crédit FCFA
1	Coopérative BILTAARE	42 470 773	849 415	31 003 664	10 617 693
2	Coopérative NAFA DEMAL	34 091 927	681 839	24 887 107	8 522 982
3	Coopérative BANTAARE DEMAL	34 091 927	681 839	24 887 107	8 522 982
4	Coopérative NABONSWENDE	49 801 565	996 031	36 355 142	12 450 391
5	Coopérative NEEMA LOBBO	46 890 370	937 807	34 229 970	11 722 593
6	Coopérative KARU YILAM	49 696 131	993 923	36 278 175	12 424 033
7	Coopérative BANI BENE	49 801 565	996 031	36 355 142	12 450 391

8	Coopérative AGOLMINE	34 091 927	681 839	24 887 107	8 522 982
9	Coopérative ATONGUE AKEBSO	34 091 927	681 839	24 887 107	8 522 982
10	Coopérative NONG- TAABA	46 890 370	937 807	34 229 970	11 722 593
11	Coopérative NAMALG B'ZANGA	34 091 927	681 839	24 887 107	8 522 982
12	Coopérative ILDE SAHEL	49 400 000	988 000	36 062 000	50 000

**Annexe 2 : Photos de réalisations commentées**



*Mise en place des groupements à Fili-Fili*



*Séance de sensibilisation du groupement NEEMA LOBBO à Baraboulé*



*Séance de sensibilisation et de collecte de données à Ouindoupoli*



*Séance de formation pratique sur les techniques d'élaboration de plans d'affaire à la laiterie Biltare*

### ✚ *Développer un plan de plaidoyer et de visibilité pour le projet*

Le plan développé est constitué d'actions de plaidoyer et de communication en vue d'accroître la visibilité des actions du projet d'une part et d'autre part convaincre les autorités politiques de la nécessité de créer un environnement et un cadre juridique et institutionnel favorable à l'accès des femmes aux énergies renouvelables.

#### ✚ **Objectif**

L'objectif primordial du plan de plaidoyer et de communication est de contribuer à atteindre les objectifs généraux du projet FED

#### ✚ **Les cibles**

Les cibles des messages de communication et de plaidoyer sont les populations de la zone d'intervention du projet, les décideurs et le grand public. Ils seront sensibilisés sur les ER en général et les acquis du projet en particulier.

Le plan se décline en deux axes majeurs :

Axe 1 : Plaidoyer pour la création d'un environnement et d'un cadre juridique et institutionnel favorable à l'accès des femmes aux énergies renouvelables.

Axe2 : Accroître la visibilité du projet FED au sein des communautés bénéficiaires, des décideurs, de l'opinion publique et les bailleurs de fonds

### ✚ *Renforcement des capacités des bénéficiaires*

#### ▪ *Formation en vie coopérative*



Une session de formation en vie coopérative s'est tenue à Djibo du 06 au 08 Novembre 2018. Cette session de formation s'inscrit dans le cadre de renforcement de capacités des organes dirigeants des sociétés coopératives. L'objectif global de cette session de formation est de renforcer les capacités des organes dirigeantes des sociétés coopératives pour plus de transparence et d'équité dans la gestion coopérative. Au total, vingt-un (21) personnes dont deux (02) hommes et dix-neuf (19) femmes issues de sept (07) coopératives ont pris part à cette session de formation



- **Formation en entrepreneuriat**



Dans le cadre du renforcement de capacité des bénéficiaires pour une gestion efficace et efficiente des entreprises, deux sessions de formation en entrepreneuriat ont été réalisées du 17 au 24 Novembre 2018. L'objectif général de cette formation est de renforcer les capacités des bénéficiaires du projet en matière de comptabilité, de gestion, de marketing et d'épargne et de crédit. Ces sessions ont connu la participation des douze (12) sociétés coopératives soit soixante-douze (72) bénéficiaires au total dont soixante-trois (63) femmes et neuf (09) hommes. Plusieurs thèmes ont été développés au cours de ces sessions de formation.

#### 2.2.4. **Projet BRAVE II**

Le projet de recherche sur les eaux souterraines est une initiative de plusieurs instituts et universités du Burkina, du Ghana et de la Suisse en collaboration avec des ONG internationales telles que Christian Aid. Au Burkina, l'ONG Christian Aid qui est le porteur du volet social du projet a confié son exécution sur le terrain au Réseau MARP-Burkina. Des sites ont été identifiés dans la province du Sanguié (Tomo, Kado dans le village de Kyon, Poa et Zhilvélé) pour la conduite de la recherche qui durera 4 ans.

Les activités de l'année 2018 portent essentiellement sur la mise en place des groupes d'écoute et de leur animation.

#### **Mission d'échanges sur la mise en place des listening groups au Ghana**

##### **Le contexte**

Dans le cadre de la mise en œuvre du programme de recherche BRAVE, une délégation du Burkina a effectué une mission de travail au Ghana. L'objectif de cette mission était de s'inspirer de la stratégie d'organisation et de mise en place des listening groups dans les zones du projet au Nord du Ghana en vue de sa réplique au Burkina Faso.

### ➤ Résultats de la mission

Les sorties terrain ont été effectuées dans les communautés de Jawany et de Jabiri respectivement dans les communes de Nalerigu et de Bawku. Il s'agissait de mettre en pratique le modèle théorique des *listening groups* qui avait été développé. Les groupes avaient été précédemment mis en place par l'équipe de Care Ghana. Des échanges ont néanmoins été conduits sur la forme que doit prendre le groupe, l'organisation interne (au sein du groupe) pour les enregistrements, les fréquences de rencontres des membres du groupe.

Pour ce qui est du contenu des émissions qui devraient être enregistrés, des thématiques d'intérêt ont été identifiées par les membres du groupe. Un script a été réalisé pour chaque thématique avant la conduite de l'enregistrement.



*Vue du listening group de Jawany*



*Vue du listening group Jabiri*

### ➤ Les leçons tirées de cette mission

L'expérience des communautés visitées et les leçons tirées ont permis d'esquisser un format pour les programmes radios qui seront conduits dans la province du Sanguié.

Les principaux points à retenir pour le Burkina sont :

- Mettre en place un groupe de 15 personnes avec au minimum 50% de femmes
- L'émission a une durée de 15 minutes
- Des jingles de 30 secondes doivent être conçus et passés au début et à la fin de l'émission
- Une annonce devrait être faite quelques jours avant le début des émissions pour créer l'engouement voulu autour de celles-ci
- Pour chaque communauté, au moins 2 émissions sont enregistrées pour 4 diffusions
- Après chaque diffusion, possibilité est donnée aux communautés d'appeler la radio pour poser des questions. Ces questions sont traitées à la prochaine émission avec l'appui d'un spécialiste au besoin
- L'heure indiquée pour la diffusion de l'émission est la nuit (entre 19h et 22h). La période de diffusion doit être encore précisée par la communauté
- 1 facilitateur est choisi pour diriger les échanges au sein du groupe
- Des personnes ressources du groupe maîtrisant certains volets techniques seront identifiées pour chaque interview pour éviter les répétitions lors de l'enregistrement
- Recours sera fait aux spécialistes pour traiter des questions non maîtrisées par le groupe

- Il est envisagé d'acquérir des postes radio pour chaque femme pour l'écoute régulière des émissions.
- La Radio la voix du Sanguié diffuse déjà des émissions similaires telles « *agro-info* », « *le jardinier à l'écoute* ». Il sera donc aisé d'insérer le présent programme radio à ce qui existe.

#### **Mise en place des groupes d'écoute**

Sur la base des connaissances acquises lors de la mission du Ghana, l'équipe du Réseau MARP en collaboration avec UGF-CDN a procédé à la mise en place de deux groupes d'écoute dans les villages de Poa et de Tomo. Chaque groupe comporte 17 membres dont 12 femmes et 5 hommes. Les personnes identifiées pour ces groupes d'écoute sont des personnes dynamiques et engagées pour la promotion du bien-être communautaire. Dans chaque communauté, le groupe a défini les thématiques sur lesquelles devraient porter les échanges, l'heure et le jour recommandés pour la diffusion des émissions. Auparavant chaque groupe s'est attribué un nom et procédé au baptême de l'émission.

#### **Dotation de postes-radios**

Pour permettre aux membres des groupes d'écoute de pouvoir suivre et débattre sur les émissions qu'elles ont participé, il a été acquis et mis à la disposition de ces groupes des postes radios qui sont munies de panneaux solaires pour assurer leur fonctionnalité sans coûts supplémentaires (pour l'acquisition de piles).

#### **Enregistrement des émissions**

Les 04 et 05 avril 2018 une équipe composée du Directeur de la Radio La voix du Sanguié, Monsieur BAKYONO Achille, de l'animatrice de UGF/CDN, Madame KANZOULE Eli, Monsieur GAHI Narcisse de IRC et de OUEDRAOGO Nimbrata Julien du Réseau MARP s'est rendue dans ces communautés pour l'enregistrement des premières émissions.

Cette première émission a porté sur les travaux de préparation des champs. Chaque membre du groupe a partagé son expérience sur la thématique et surtout insisté sur les bonnes pratiques à mettre en exergue pour réussir la préparation de son champ.

Après ce lancement, au total 18 émissions ont été enregistrées et diffusées au moins 32 fois.

Notons que le technicien de l'agriculture a été associé à l'enregistrement de ces émissions radios en apportant des précisions techniques nécessaires.

#### **Mission de suivi-évaluation des émissions radios**

Du 02 au 04 août 2018, une mission de suivi-évaluation des émissions a été organisée par le Réseau MARP et l'IRC. Cette mission avait pour objectif d'apprécier l'état de déroulement des émissions radios et d'en apprécier l'impact sur les activités socio-économiques des communautés bénéficiaires.

### 3. ACTIVITES DIVERSES

Au cours de l'année, le Réseau MARP-Burkina a conduit et participé à la mise en œuvre de certaines activités en collaboration avec d'autres acteurs du développement. Ces activités sont entre autres :

#### 3.1. PARTICIPATION A LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET FARENE

Le Réseau MARP en tant que Coordonnateur du Réseau de Promotion des innovations paysannes au Burkina Faso (PROFEIS) participe à la mise en œuvre du projet FaReNe (projet de recherche menée par les paysans) financé par la fondation Micknight en partenariat avec ETC et coordonné par Voisins Mondiaux. Ce projet de trois (03) ans est à sa troisième année de mise en œuvre et entend promouvoir les innovations paysannes à travers la conduite d'expérimentations conjointes, la promotion de réseaux de recherche conduite par les paysans et la mise en place de facilités de financement des innovations. Le Réseau MARP participe à l'action par :

- La mobilisation et la sensibilisation des paysans innovateurs et des réseaux au niveau local ;
- Le soutien aux innovations et le suivi/évaluation des expériences conjointes locales ;
- La facilitation d'une plus large propagation des innovations paysannes les plus pertinentes.

#### 3.2. PARTICIPATION A LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET PROLI-FANS

Le Réseau MARP participe dans le cadre du Réseau PROFEIS à la mise en œuvre du Projet Promouvoir l'innovation locale pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle financé par MISEREOR. Les principales activités conduites dans le cadre de ce projet sont :

- ✓ Une formation a été organisée en juin pour 25 facilitateurs techniques sur le terrain composés des innovateurs et des membres des plateformes multipartites. La formation a examiné la façon de conduire et de soutenir les expériences conjointes, et de diffuser les innovations et les résultats Diagnostics Participatifs des Innovations (DPI) aux communautés. La session a permis aux parties prenantes d'interagir et d'établir des relations mutuelles et de discuter des activités d'innovation locales pour la deuxième année du projet.
- ✓ Cinq innovations de femmes ont été sélectionnées dans les provinces du Zondoma et du Passoré pour les processus DPI. Les protocoles ont été conçus avec les innovateurs qui ont par ailleurs bénéficié de fonds pour l'achat de petits équipements expérimentaux et des intrants pour la mise en œuvre des protocoles. Le DPI est axé sur le bio-compostage, l'enrichissement du porridge avec des ingrédients locaux pour lutter contre la malnutrition infantile et les biopesticides pour les parcelles de légumes
- ✓ Le comité de pilotage a tenu régulièrement chaque trimestre des réunions pour apprécier le niveau d'avancement des activités du projet ;

- ✓ Le Coordonnateur Régional pour l'Afrique de l'Ouest et centrale (Georges Djohy) a visité la coordination du Burkina en juin pour se familiariser avec l'équipe et définir avec elle les besoins d'appui. Il a également visité les deux sites d'apprentissage par action et recommandé une sélection d'innovations pour le DPI.

#### 4. DIFFICULTES, DEFIS ET PERSPECTIVES 2018

Des difficultés ont été rencontrées dans la mise en œuvre des activités au cours de l'année 2018. Aussi, des défis se sont posés et devraient constituer un point d'attention pour les perspectives de 2019.

##### 4.1. DIFFICULTES

Les principales difficultés rencontrées au cours de l'année 2018 sont les suivantes :

- ❖ *La dégradation continue de la situation sécuritaire a continué à se dégrader dans le Soum.*

Les incidents sécuritaires les plus fréquents qui sont survenus (Par ordre de fréquence) sont : les assassinats, les attaques contre les forces de défense et de sécurité, les intrusions des groupes armés dans les communautés, et des enlèvements d'individus. Avec une moindre fréquence, certains types d'incidents ont visé d'autres cibles. C'étaient principalement : les attaques et destructions des établissements scolaires, les braquages/attaques à mains armées, les braquages/enlèvements des humanitaires, les Braquages/enlèvements des agents des Services Techniques Déconcentrés de l'Etat (STD).

Impact sur notre travail : Les effets conjugués, résultant de la fréquence élevée et les formes variées des incidents rapportés de la province du Soum, ainsi que de la nature diverse des cibles et le nombre élevé des victimes et dégâts causés, (Morts, blessés, enlèvements, disparitions, pertes de biens matériels et de richesses, destruction d'édifices, etc.) ont créé et maintenu une psychose généralisée à plusieurs niveaux : chez les communautés, les autorités administratives locales, les acteurs humanitaires, les agents des STD et les fournisseurs locaux. Cette situation a engendré une combinaison de défis, de contraintes, et de facteurs défavorisant qui ont concouru graduellement au ralentissement de la mise en œuvre des activités, voire même à l'arrêt des activités dans certaines localités. Les principales caractéristiques de cette situation peuvent être résumées comme ci-dessous :

- ✓ Des périodes intempestives d'indisponibilité ou de faible mobilisation des communautés bénéficiaires ;
- ✓ De nombreuses annulations/suspensions de sorties sur le terrain programmées par les équipes et staffs du projet ;
- ✓ Les difficultés, sinon l'impossibilité de tenir des activités qui requièrent de grand rassemblement sur une durée relativement longue au niveau des communautés ;
- ✓ Les entreprises, fournisseurs, prestataires de services, deviennent de plus en plus réticents au déploiement de leurs équipements et leurs ouvriers sur les chantiers des

localités affectées, rendant certains appels d'offres caducs, contribuant à retarder la mise en œuvre des activités ;

- ✓ Le musellement et la clandestinité des personnes – ressources, notamment les leaders communautaires devenus des cibles et qui sont pourtant indispensables à l'accompagnement pour la mise en œuvre des activités des différents projets.
- ✓ Des changements de stratégies de mobilité et de contournement des localités très insécurisées qui rallongent significativement les distances à parcourir par les bénéficiaires, ou le personnel du projet ralentissant ainsi la vitesse d'exécution des activités ;
- ✓ Les groupes armés tentent d'affamer davantage certaines communautés en leur interdisant de cultiver, occasionnant des déplacements de populations dans certaines localités.

Dans la Tapoa, les activités n'ont pas été impactées par l'insécurité, mais vers la fin du projet, la mobilisation des communautés a diminué car les grands rassemblements nécessitaient des autorisations de l'autorité administrative et les plannings n'étaient pas communiqués à temps. Par ailleurs, certaines rencontres avec les acteurs locaux communaux ont dû être délocalisées par moment. C'est le cas des rencontres de restitution des cartographies des zones à risques d'inondations et des ateliers d'amendements de la loi 012-AN/2014 pour lesquels, les acteurs de la commune de Partiaga ont été déplacés pour venir au chef-lieu de la province (Diapaga) pour lesdits ateliers.

- ❖ *La lenteur dans la réaction aux mails adressés aux premiers responsables par les partenaires a été plusieurs fois signalée, mais continue de se répéter.*
- ❖ *La démission du Directeur technique du Réseau de son poste et la non-passation en bonne et due forme de ses charges à une autre personne a créé un grand dysfonctionnement dans le traitement des multiples dossiers des projets en instance.*
- ❖ *La réduction du nombre du personnel due aux difficultés financières a contribué à augmenter les charges du personnel restant.*
- ❖ *Beaucoup de retard dans la transmission des rapports financiers aux partenaires financiers, dû au volume du travail et la non-maitrise de certains dossiers par la comptable.*

#### 4.2. DEFIS

Le Réseau MARP-Burkina a acquis une importante expérience dans plusieurs secteurs du développement et apporte une contribution non négligeable au développement du Burkina Faso. On constate malheureusement une faible capitalisation/valorisation de ces connaissances. Les principaux défis pour l'année seraient à la fois :

- *La capitalisation des acquis des vingt dernières années ;*
- *Le maintien de relations de partenariat solides et de qualité avec les partenaires traditionnels et*
- *La création de nouveaux partenariats.*
- *Une réorganisation de l'équipe restreinte afin de leur donner plus de dynamisme et de confiance s'impose. Mais aussi, cela aura l'avantage de rassurer des partenaires*

*techniques et financier de la capacité de résilience du Réseau MARP-Burkina face une situation de crise financière mondiale.*

#### **4.3. PERSPECTIVES 2018**

La réduction du portefeuille de projets au cours de l'année 2018 va certainement entraîner des difficultés financières de fonctionnement. Un effort doit être consenti en 2019 pour la mobilisation de nouveaux financements.

Néanmoins, une bonne gestion du partenariat en 2019 permet d'entrevoir de nouvelles actions. On peut retenir à ce sujet que :

- La participation à la mise en œuvre du Projet Femmes et Energies Durables d'une durée de 42 mois dans la province du Soum ;
- La gestion du Projet d'Institutionnalisation de la Gestion durable à base communautaire des risques de catastrophes (CBDRM) en partenariat avec le GNDR ;
- La coordination du projet VFL 2019 en partenariat avec le GNDR
- La participation à la mise en œuvre du projet FERTISOL en partenariat avec l'INERA.

Aussi, la dynamique de montage de nouveaux projets devrait se poursuivre en 2019 avec l'appui des membres du Réseau MARP-Burkina.

Il reste entendu que le défi de la capitalisation devrait être impérativement relevé en 2019 pour assurer une plus grande visibilité aux actions du Réseau MARP-Burkina.

### **CONCLUSION**

Le Réseau MARP-Burkina a mis en œuvre au cours de l'année 2018 des projets et programmes portés sur l'amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations rurales, le renforcement de la résilience communautaire, le plaidoyer pour la réduction des risques de catastrophes, la promotion de l'innovation paysanne, etc.

L'un des plus grands projets exécutés dans le Soum a pris fin en fin décembre 2018. Une consolidation des acquis de ces projets sera engagée au cours de l'année 2019 tout en poursuivant l'effort de recherche de financement, mais aussi un travail supplémentaire sera fait pour améliorer la qualité de nos relations avec nos partenaires techniques et financiers.